

Tuile à emboîtement grand moule faiblement galbée à relief

» PV 10

Huguenot

IMERYS Toiture



POUR VOUS, TOUTES LES VALEURS DE LA TERRE.

 **IMERYS**
Toiture

LA PV 10 Huguenot est une tuile grand moule à côte et à double emboîtement produite sur le site de S' Germer-de-Fly dans le Beauvaisis et sur le site de Pargny/-Saulx. Classée dans la catégorie des tuiles à "faible pente" elle se pose aussi bien à joints droits qu'à joints croisés et elle est particulièrement facile à mettre en œuvre grâce à son pureau variable. La qualité de terre exceptionnelle lui confère de très hautes caractéristiques techniques et sa finition parfaite est due au pressage sur moule plâtre. Son aspect lisse, sa finition, ses couleurs et sa gamme d'accessoires font de cette tuile un produit économique parfaitement adapté en neuf mais aussi en rénovation dans toutes nos régions.



Coloris

Pour pallier les légères différences de coloris inhérentes à la cuisson et à la matière première, il est conseillé de panacher les produits.

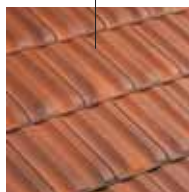
Rouge *



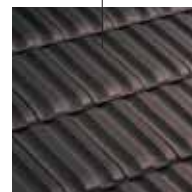
Vieilli Masse *



Flammé Rustique *



Ardoisé *



* Suivant site de production

Caractéristiques

Tuile à double emboîtement

Longueur hors tout ≈ 460 mm

Largeur hors tout ≈ 306 mm

Poids unitaire ≈ 4,3 kg

Ml de liteaux par m² de couverture :

Pureau mini de 310 mm = 3,22 ml

Pureau moyen de 343 mm = 2,91 ml

Pureau maxi de 376 mm = 2,66 ml

Nbre au m² ≈ 10 (au pureau de 376 mm)

Pose à joints droits ou croisés

Poids au m² ≈ 43 kg (10 tuiles au m²)

Pureau catalogue variable

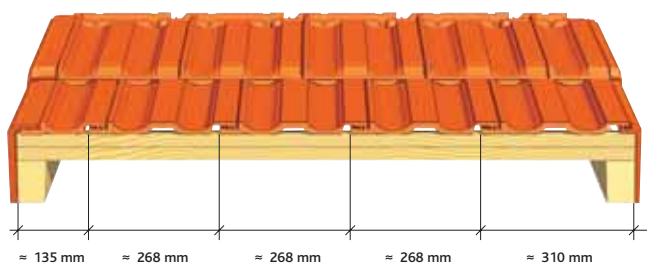
de 310 mm mini à 376 mm maxi

Largeur utile ≈ 268 mm

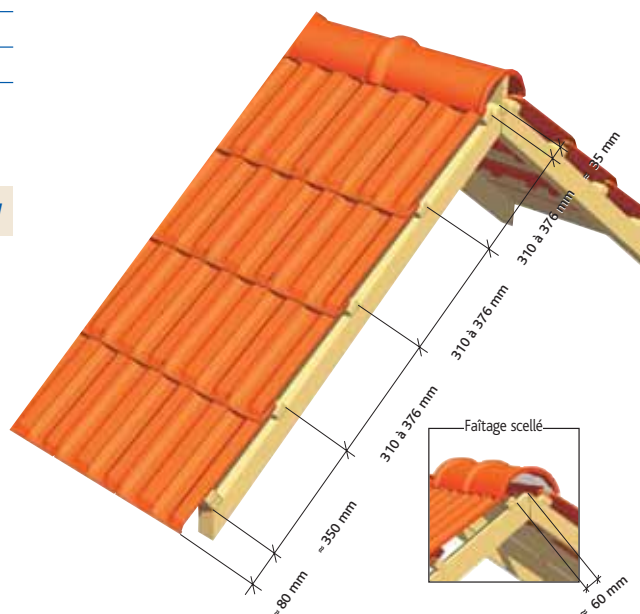
Quantité par palette : 240

Coupe transversale au niveau du liteau

Pose avec rives individuelles



Cotations



Mise en œuvre

ZONE 1

Tout l'intérieur du pays ainsi que la côte méditerranéenne, pour les altitudes inférieures à 200 m.

ZONE 2

Côte Atlantique sur 20 km de profondeur, de Lorient à la frontière espagnole. Bande située entre 20 et 40 km de la côte, de Lorient à la frontière belge. Altitudes comprises entre 200 et 500 m.

ZONE 3

Côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord sur une profondeur de 20 km, de Lorient à la frontière belge. Altitudes supérieures à 500 m.

SITE PROTÉGÉ

Fond de cuvette entouré de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette direction du vent.

SITE NORMAL

Plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes, étendues ou non (vallonnements, ondulations).

SITE EXPOSÉ

Au voisinage de la mer : le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres.

A l'intérieur du pays : les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple : Mont Aigoual ou Mont Ventoux) et certains cols.

Litonnage : écartement des liteaux (face amont à face amont) : variable de 310 mm mini à 376 mm maxi.

Largeur utile ≈ 268 mm.

Tableaux des pentes minimales

Les pentes minimales admissibles indiquées dans les tableaux ci-dessous sont données en mètre par mètre de projection horizontale et sont celles du support (et non celles de la tuile en œuvre).

SITES	ZONES D'APPLICATION								
	ZONE 1			ZONE 2			ZONE 3		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
PROTEGE	0,22	0,26	0,27	0,24	0,28	0,30	0,27	0,30	0,35
NORMAL	0,25	0,28	0,32	0,27	0,32	0,35	0,30	0,36	0,40
EXPOSE	0,33	0,35	0,42	0,37	0,39	0,45	0,40	0,43	0,50

SITES	ZONES D'APPLICATION								
	ZONE 1			ZONE 2			ZONE 3		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
PROTEGE	0,19	0,22	0,23	0,21	0,24	0,26	0,23	0,26	0,30
NORMAL	0,21	0,24	0,27	0,23	0,27	0,30	0,26	0,31	0,34
EXPOSE	0,28	0,30	0,36	0,32	0,33	0,39	0,34	0,37	0,43

Ces pentes sont valables pour les projections horizontales de rampants ci-après :

Colonne A : rampants jusqu'à 6,50 m de projection horizontale.

Colonne B : rampants supérieurs à 6,50 m et jusqu'à 9,50 m de projection horizontale.

Colonne C : rampants supérieurs à 9,50 m et jusqu'à 12 m de projection horizontale.

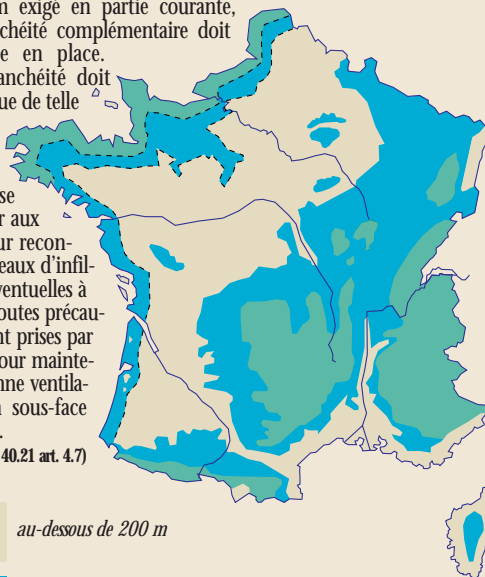
Pour les rampants supérieurs à 12 m de longueur de projection horizontale, nous consulter.

Les pentes définies dans les tableaux ci-avant s'appliquent à l'ensemble de la couverture. Toutefois, pour les coyaulures, les lucarnes ou les parties d'ouvrage ponctuelles conduisant à des pentes inférieures au minimum exigé en partie courante, une étanchéité complémentaire doit être mise en place.

Cette étanchéité doit être conçue de telle sorte

qu'elle soit de nature à se substituer aux tuiles pour reconduire les eaux d'infiltration éventuelles à l'égout, toutes précautions étant prises par ailleurs pour maintenir la bonne ventilation de la sous-face des tuiles.

(voir D.T.U. 40.21 art. 4.7)



ZONE 1 au-dessous de 200 m

ZONE 2 entre 200 et 500 m

ZONE 3 au-dessus de 500 m

----- Lignes à 20 et 40 km de la mer
Compte tenu de l'imprécision de la carte, en particulier dans certaines parties où les différentes zones sont imbriquées, il convient de se référer aux définitions des zones indiquées ci-dessus qui seules font foi.

Fixation

DTU 40.21 art. 4.3 (extrait). La fixation est destinée à assurer le maintien de l'assemblage des tuiles entre-elles lorsque les effets du vent risquent d'en déranger l'ordonnement. La fixation minimale des tuiles, en partie courante, doit être exécutée suivant les cas indiqués dans le tableau n°4 du DTU 40.21 art. 4.3. Lorsque la couverture se trouve directement au-dessus de locaux ouverts, des dispositions doivent être prises pour éviter l'envol des tuiles. **EN RIVE ET À L'ÉGOUT, TOUTES LES TUILES SONT FIXÉES.**

LES ZONES DE VENT ET SITES CONSIDÉRÉS SONT CEUX DÉFINIS PAR LE MODIFICATIF N°2 (DÉC. 99) AUX RÈGLES NV 65.



Fixation des tuiles en plain carré pour tenue au vent par crochet Mono* (*le choix du crochet Mono dépend de la section du liteau*).



Fixation des tuiles en plain carré pour tenue à forte pente, par vis et rondelle d'étanchéité.



Fixation des tuiles en rives latérales gauche et droite par vis et rondelle d'étanchéité.



Fixation des tuiles du 1^{er} rang d'égout par crochet "PM" Réf. CRP03.



Fixation des rives individuelles et fronton par vis et rondelle d'étanchéité.

* DETERMINATION DU CROCHET MONO

Crochet Mono 14 réf. Mono 14 pour une section de liteau de 25x27

Crochet Mono 16 réf. Mono 16 pour une section de liteau de 27x40

Crochet Mono 17 réf. Mono 17 pour une section de liteau de 40x40

Points singuliers

• Réalisation d'un faitage à sec



Après mise en place du closoir ventilé, les faitières sont vissées dans la lisse de réhausse.



Faitage réalisé à sec avec faitières 1/2 rondes à emboîtement et closoir ventilé, sans emploi de mortier.

• Réalisation d'un arêtier à sec



Après coupe des tuiles d'approche, pose du closoir ventilé sur lisse de réhausse et fixation des arêtiers, par vis et rondelle d'étanchéité.



Arêtiers et about d'arêtier à emboîtement posés à sec, sur closoir ventilé, sans emploi de mortier.

• Réalisation d'une noue ouverte



Mise en place de la noue métal façonnée à relevés, contre liteau filant et patte de fixation.



Les tuiles sont tranchées biaisées parallèlement à l'axe de la noue.

• Réalisation d'une rive en débord

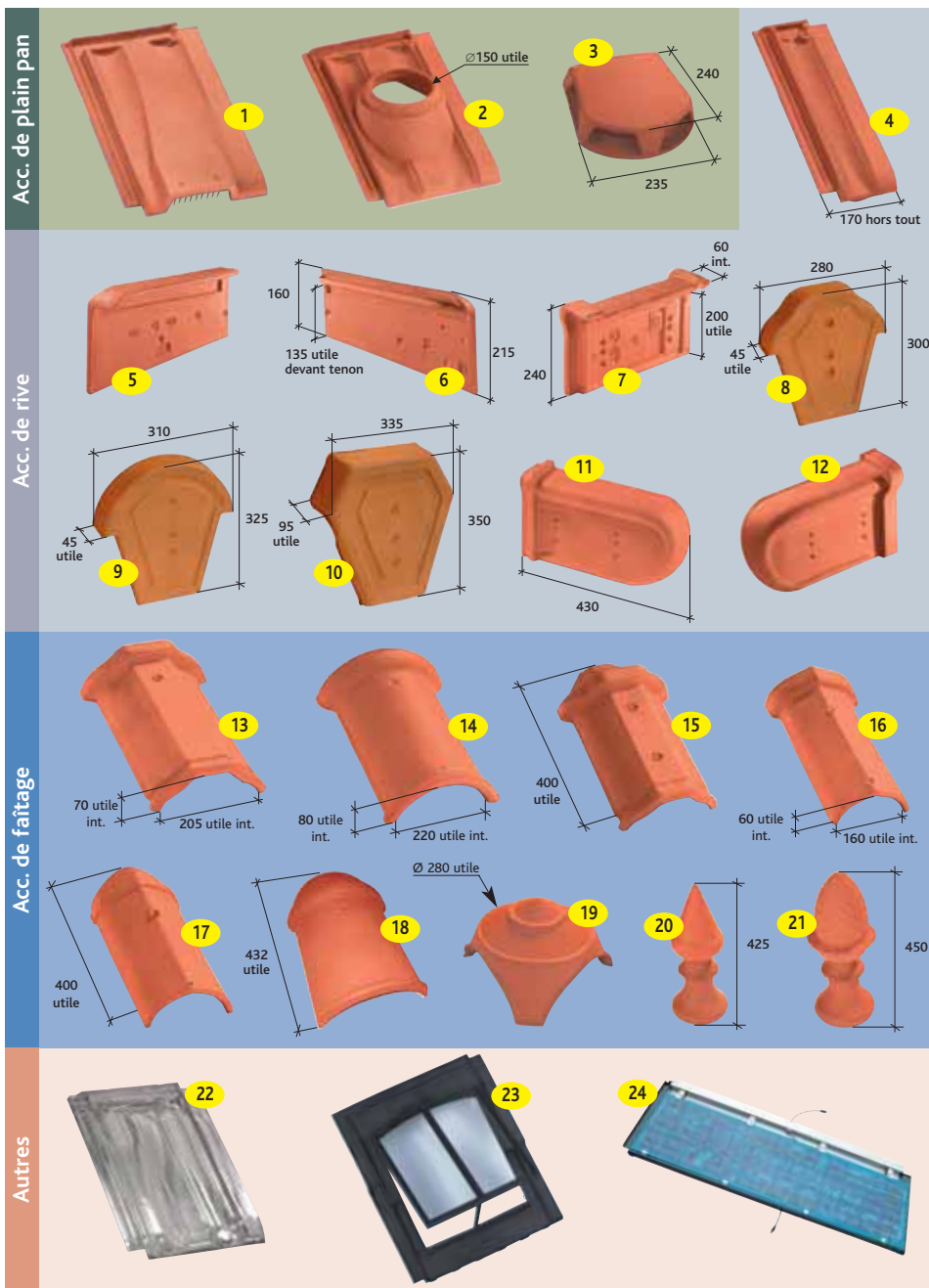


Mise en œuvre des rives universelles, couloir à relevés en métal façonné.



Frontons et rives universelles fixées par vis et rondelle d'étanchéité.

Accessoires



- 1 Tuile de ventilation PV 10 (section avec grille = 50 cm²). Réf. 214.20
- 2 Tuile à douille PV 10. Ø 150 utile. Réf. 214.32
- 3 Lanterne bi-section. Ø 120 utile et Ø 150 utile (1). Section d'aération : 130 cm². Réf. 1000
- 4 1/2 tuile PV 10. Réf. 214.01
- 5 Rive individuelle gauche à recouvrement PV 10 (2) (2,7 au ml au pureau de 376 mm). Réf. 215.42
- 6 Rive individuelle droite à emboîtement PV 10 (2) (2,7 au ml au pureau de 376 mm). Réf. 215.41
- 7 Rive universelle (3 au ml). Réf. 1050
- 8 Fronton pour faîtière losangée à recouvrement. Réf. 809
- 9 Fronton pour faîtière 1/2 ronde à recouvrement. Réf. 807
- 10 Fronton de rive universelle. Réf. 1080
- 11 About de rive universelle à emboîtement. Réf. 1070
- 12 About de rive universelle à recouvrement. Réf. 1071
- 13 Faîtière losangée à emboîtement (2,5 au ml). Réf. 716
- 14 Faîtière 1/2 ronde à emboîtement (2,5 au ml). Réf. 717
- 15 About de faîtière losangée à emboîtement. Réf. 824
- 16 Arêtier à emboîtement (2,5 au ml). Réf. 758
- 17 About d'arêtier à emboîtement. Réf. 863
- 18 About de faîtière 1/2 ronde à emboîtement. Réf. 869
- 19 Rencontre / porte poinçon 3 ouvertures rondes Réf. 908 4 ouvertures rondes Réf. 906
- 20 Poinçon pointe élancée Réf. 983
- 21 Poinçon pomme de pin Réf. 984
- 22 Tuile en verre. Réf. VER 214
- 23 Châssis galvanisé. Réf. CHAL 214 Passage intérieur : 490 x 690 mm
- 24 Tuile Photovoltaïque. Réf. TP FAG 10

(1) Accessoire commun aux modèles HP 10 et PV 10.

(2) Accessoire commun aux modèles PV 13, HP 13, H10, PV 10, HP 10, H 14 et Losangée.

Toutes les cotes sont exprimées en mm et sont données à titre indicatif.



PV 10 Huguenot Flammé Rustique



PV 10 Huguenot Ardoisé



PV 10 Huguenot Vieilli Masse



*IMERYS Toiture,
c'est pour vous
toutes les valeurs
de la terre.*

*C'est depuis toujours
par notre capacité à
développer des solutions
nouvelles et performantes
pour protéger et embellir
les toitures, que nous
gagnons chaque jour la
confiance d'utilisateurs
toujours plus exigeants.*

*Aujourd'hui, avec la
gamme des tuiles IMERYS
Toiture, vous disposez
d'un choix exceptionnel,
que ce soit en terme de
formes, de formats ou de
coloris. Cette volonté
d'innovation, qui s'appuie
à la fois sur le savoir-faire
de nos équipes, la diversité
des argiles exploitées
sur nos nombreux sites
de production et un outil
industriel performant,
vous garantit une qualité
constante. En définitive,
en choisissant une tuile
IMERYS Toiture, vous
bénéficiez d'un savoir-
faire exceptionnel et
d'une implication de tous
les instants pour offrir à
votre toiture "toutes les
valeurs de la terre".*



Contacts

Site industriel de Pargny sur Saulx - F 51340 Pargny sur Saulx
Tél. : (33) 03 26 73 68 00 - Fax : (33) 03 26 73 19 57

Site industriel de S' Germer de Fly - F 60850 S' Germer de Fly
Tél. : (33) 03 44 82 81 00 - Fax : (33) 03 44 82 64 46

www.imerys-toiture.com www.imerys-rooftiles.com